

Comité de formation en éthique du département de médecine familiale et de médecine d'urgence.

PROCES-VERBAL – Réunion du 2 novembre 2018, 9 h à 11 h, local S-760

Présences :

Assaf, Christian (Verdun)
Aubertin, Louise (HMR)
Bélec, Guillaume (Mont Laurier – remplace Laurence Deslauriers)
Bertrand, François (responsable)
Castonguay, Danny (HND)
Darcy, Ève (Les Eskers d'Amos)
Langlois, Jannick (La Sarre)
Moisan, Caroline (Bordeaux-Cartierville)
Nédélec, Joëlle (Faubourgs)
Roy, Mathieu (Maria)
Savoie, Line
Souissi, Nour (St-Eustache)

Absents/absentes :

Cousineau, Daniel (Lanaudière sud)
Goyette, Raphaël (Saint-Hubert)
Hajjar, Albert (HSCM)
Lacasse, Louis-André (St-Jérôme)
Livernoche, Marie-Michèle (Trois-Rivières)
Nadeau, Lyne (CSL)
Perreault-Bishop, Jessica (St-Jérôme)
Rivest, Jean (CSL)
Robert, Diane (Shawinigan)
Sirpal, Sanjeev (La Sarre)
St-Laurent, Claude (Lanaudière sud)
Yao, Yuju (Faubourgs)
Zagui, Dalila (Marigot)

SUJET		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Adoption de l'ordre du jour	Adopté avec ajout à varia : <ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} journée en éthique du BEC. 	
2.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 février 2018 :	Adopté à l'unanimité avec la modification que Dre Joëlle Nédélec était présente.	
3.	Suivi du procès-verbal de la rencontre du 16 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • l'atelier du BEC est maintenant en ligne. Que l'on soit résident ou patron, il faut aller sur le site du CPASS et s'inscrire comme si l'on prenait cette formation. L'adresse est : https://www.fcfacmed.umontreal.ca/course/view.php?id=94 • Correction au point 5.1 : en septembre 2018 (et non février 2019) pour les R1 et exceptionnellement les R2. 	
4.	Atelier R1 – Relations médecine et industrie (septembre 2018 exceptionnellement avec les R2)	<p>Prochaine itération février 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • A eu lieu dans les UMF selon leur disponibilité – semble avoir été bien reçu par tous, tant les patrons que les résidents. • Les commentaires recueillis sont en annexe. • On remarque qu'il n'y a que 60 évaluations malgré le fait qu'il y aurait dû y avoir beaucoup plus de réponses (R1+R2 combinés). • La majorité a trouvé que l'information était clairement présentée, qu'elle était « pertinente pour ma pratique », qu'elle rencontrait les objectifs énoncés, qu'il y avait eu assez de temps pour l'atelier. • Il semble y avoir quelques milieux où les animateurs n'ont pas clairement déclaré leurs conflits d'intérêts (potentiels ou réels). • Les milieux Sacré-Cœur et HND ont eu la mention « biais commercial positif » peut-être en raison de leur approche « provocatrice ». • On remarque que 36/57 ont répondu « oui » à la question « Est-ce que les sujets traités aujourd'hui ont été abordés antérieurement. On ignore ce qui se fait au pré-gradué. • Les leçons tirées sont intéressantes. Les commentaires aussi. On s'étonne un peu que certains résidents aient trouvé les vignettes caricaturales, car elles sont toutes bien réelles et tirées d'exemples concrets récents. Peut-être sont-elles « simples » afin de permettre plus de discussion sur des enjeux clairs et non obscurs. 	

5.	<p>Commentaires sur le nouvel atelier « Éthique et industrie » de septembre 2018 (R1 et R2)</p>	<p>Commentaires des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Sarre : le mélange des R1 et R2 a permis plus de discussion; les résidents ont moins de contact avec l'industrie; ce sont les externes qui en ont plus; il y avait 9 résidents (Amos et La Sarre) ce qui en fait un groupe idéal; on devrait considérer faire cet atelier aux 2 ans en régions. • Verdun : beaucoup de résidents (R1 + R2 : ad 30) ce qui en fait un groupe trop gros pour permettre à tous/toutes de participer. • HMR : suggestion de faire Éthique au quotidien avant, car les R1 ne sont peu/pas familiers avec le « Je-Tu-Ils », en particulier ceux qui viennent des autres milieux comme l'université de Laval; il y a 20 R1 + R2; les résidents ont été divisés en 3 pour représenter les « Je-Tu-Ils »; ils ont énoncé ce qu'ils connaissent et se sont même applaudis de leurs positions. • HND : « excellent » comme impression globale; on a posé la question à savoir qui a mangé 1 fois, 2 fois, 3 fois, etc. des repas défrayés par l'industrie – quelqu'un s'est rendu à 40 fois! Certains ont mentionné que ceci n'était pas courant ou ne faisait pas partie de la réalité, d'autres semblaient aveuglés par la "pureté" et se sont bien rendu compte à l'évidence; les vignettes ont engendré beaucoup de discussions; un exemple donné sur une rencontre scientifique en vaccins – le patron cherchait où manger durant la pause du midi – il a aperçu une longue file de gens qui attendaient à un buffet chaud – il a suivi les autres pour éventuellement se rendre compte qu'il s'agissait d'un repas payé par l'industrie! On mentionne que les représentants sont difficiles à trouver, en particulier pour participer à un tel atelier. • St-Eustache : les gens ont trouvé l'atelier « très pertinent », en particulier le cas du cadeau du stéthoscope – certains ne voyait aucun problème à recevoir un stéthoscope et se demandait pourquoi l'université/le département bloquerait un tel cadeau. On donnait l'exemple d'un sac à dos avec le logo d'une institution bancaire – tous les résidents en avaient un sauf l'un d'eux. On a mentionné qu'il n'existe qu'une compagnie d'équipement médical à Montréal (donc un monopole) et que les prix étaient élevés sans possibilité de « magasiner ». • BC : ils ont invité une pharmacienne, ancienne employée d'une compagnie pharmaceutique qui s'occupait d'éthique au sein de cette compagnie. Elle explique comment les lois et le code 	
----	---	---	--

d'éthique ont évolué. On mentionne qu'il y a peu de relations avec l'industrie depuis le « veto » de l'université.

- Maria : les résidents n'ont pas accès aux représentants – c'est pourquoi l'UMF en invite deux chaque année aux fins de discussions – ils présentent leurs molécules respectives (message commercial) et de là on évalue et critique respectueusement leurs présentations.
- Mont-Laurier : le fait d'avoir les R1 et R2 ensemble a contribué à générer plus de discussions intéressantes. Il y a eu de bons débats. Ils d'abord présenté les notions de conflits d'intérêts de la Dre Marie-Françoise Mégie (tirés de son atelier d'il y a quelques années) pour ensuite procéder avec les nouvelles vignettes.
- On suggère de redonner ces notions de conflits d'intérêts pour mettre la table pour les discussions subséquentes portant sur les vignettes. La présentation de la docteure Mégie est en annexe.
- HMR et HND ont adopté des positions « provocatrices » (les repas et les cadeaux sont toujours admissibles et devraient être recherchés) ce qui a alimenté les discussions, certains résidents étant initialement bien d'accord avec ces positions.
- Échantillons : un petit sondage a été effectué pour savoir si les UMF reçoivent des échantillons ou non et que font-ils avec ceux-ci. Le tableau Excel est en annexe. L'utilisation de ces échantillons varie d'un endroit à l'autre : par exemple dans l'attente qu'un médicament ne soit plus un médicament d'exception, s'il n'est pas couvert par l'aide sociale, en particulier pour les crèmes qui sont dispendieuses. Les médecins ou des pharmaciens gèrent eux-mêmes les dates de péremption.
- Une discussion a lieu sur les coûts sociaux, les salaires moyens au Québec et au Canada, les revenus élevés des médecins, les salaires « modestes » des résidents par rapport à leurs revenus futurs, la notion de responsabilité importante comme médecin (mais aussi comme pilote d'avion, de chef d'entreprise avec plusieurs employés qui dépendent de la survie de l'entreprise). Un milieu profite d'une soirée sociale avec les résidents pour aborder de tels sujets (le médecin et l'argent, l'endettement) où les patrons divulguent leurs revenus pour permettre aux résidents (ceux-ci sont très souvent endettés) de mieux comprendre certains enjeux financiers, entre autres les cadeaux qu'ils recevront en tant que personnes éventuellement bien rémunérées dans la société. On mentionne que des gens bien

		<p>rémunérés (les médecins, mais aussi d'autres personnes publiques, e.g. les ex-gouverneurs généraux du Canada) ne devraient pas s'attendre à des cadeaux que le reste de la société doit payer indirectement (coûts des médicaments ou autres coûts refilés à la société par divers biais). Les médecins ont « besoin » de déductions fiscales et devraient profiter de leur pouvoir d'achat pour défrayer eux-mêmes leurs besoins en équipement, en EMC, etc.</p>	
6.	Ateliers R2	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique narrative : aura lieu comme d'habitude dans les UMF (décembre 2018 et 2019). Tous les résidents doivent rédiger le travail requis, même s'ils sont absents le jour de la rencontre. Le responsable révisera le travail et en discutera avec le résident qui s'est absenté. La date de tombée pour la remise du travail est le 19 novembre. On souhaite que cet atelier demeure au calendrier pédagogique comme une journée « fixe » pour toutes les UMF. • Éthique et communication : BC rapportent avoir déjà fait l'atelier et ils ont discuté du NIM. Les responsables de l'atelier dans chaque milieu devront se former en assistant sur place à la session de formation du BEC (22 février 2019) ou en assistant à la formation en ligne qui sera disponible dans un avenir rapproché. Il est recommandé que les responsables qui ont participé à la formation du 16 mars dernier (P-417) suivent à nouveau la formation, soit en personne ou en ligne. Les ateliers des résidents pour l'île de Montréal auront lieu les 15 et 22 mars 2019 (https://ethiqueclinique.umontreal.ca/formations/programme-md/residence-md-specialisee/tronc-commun-r1-r3/). Un rappel : il s'agit d'un projet pilote pour les milieux/résidents sur l'île de Montréal. Les milieux/résidents hors de l'île de Montréal procéderont comme d'habitude dans leurs milieux respectifs. Les responsables en régions n'auront qu'un atelier à donner alors que ceux et celles de l'île de Montréal pourront le donner 2 fois. Ils auront des résidents du tronc commun de médecine de même que des résidents du DMFMU. C'est le CPASS qui fera l'attribution des résidents et qui s'occupera des présences pour le projet pilote. • Éthique clinique au quotidien (septembre 2019) : à la demande des milieux, l'atelier sera présent dans le calendrier académique à une journée fixe. 	

7.	Patients partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> • BC a perdu environ 50 % de ses effectifs en enseignement – il leur serait difficile de s'engager dans ce genre de projet. • Verdun : a un entraîneur professionnel qui participe à la gestion de l'UMF, mais pas spécifiquement comme patient partenaire en éthique. • Faubourg : présence de 5 patients partenaires pour la gestion/fonctionnement de l'UMF. La personne responsable de la qualité de l'acte est aussi responsable de l'interaction avec ces patients. • HND : site où réside le bureau du patient partenaire pour la faculté de médecine. Ils ont peu de ressources financières. Le BEC en avait et une alliance a été créée. Un atelier a eu lieu avec un professeur, un résident et un patient partenaire. On clarifie que le rôle du patient partenaire n'est pas de présenter son point de vue et qu'il ne représente pas « tous les patients », mais qu'il/elle est là pour participer à la gestion de l'atelier (éthique narrative). L'aspect financier demeure un problème. On prévoit qu'en raison du grand nombre de résidents et qu'il y a beaucoup d'UMF qui font les ateliers simultanément, on ne pourrait subvenir à la demande. • L'atelier « Éthique narrative » serait un bon atelier, mais la présence de patients pourrait « inhiber » certains résidents à s'exprimer. On juge qu'il est important que les résidents puissent bien s'exprimer et se mettre dans la peau des patients. On pourrait toujours demander au patient de jouer le rôle du médecin. • On ne voit pas de rôle pour les patients partenaires dans les autres ateliers. 	
8.	Varia	<ul style="list-style-type: none"> • Une deuxième journée annuelle en éthique parrainée par le BEC aura lieu le vendredi 18 janvier à l'hôpital Ste-Justine (https://jec.ethiqueclinique.ca). 	
9.	Prochaine rencontre :	<ul style="list-style-type: none"> • Le vendredi 5 avril, 09h00-12h00, endroit à déterminer • La date a été choisie pour suivre le nouvel atelier « Éthique et communication » et le projet-pilote avec le BEC. 	

François Bertrand, MDCM

Responsable du comité

FB/